

Texte de la motion (à faire signer en conseil de maîtres et à rapporter devant l'IA vendredi 25 à partir de midi):

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Par la présente nous avons l'honneur de vous communiquer une motion des enseignants de l'école réunis en conseil des maîtres le 24/03/2011.

Les enseignants de l'école viennent d'apprendre de la part de différentes organisations syndicales représentant les personnels, que plusieurs secrétariats d'inspections de l'éducation nationale (dont celle de notre circonscription) allaient voir leur temps de fonctionnement diminuer de 25%.

Les enseignants déclarent solennellement être très surpris et inquiets par cette décision, qui aura inévitablement des conséquences très négatives sur le fonctionnement de nos écoles.

Ils sont témoins du travail indispensable et considérable qui est fait au quotidien par les secrétaires des IEN, et ne peuvent imaginer leur temps de présence diminué, alors que leur charge de travail dépasse largement leur temps de présence.

Le conseil des maîtres demande que cette décision soit annulée dans l'intérêt de notre service public d'éducation et déclare se tenir prêt à répondre à un éventuel appel des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants.

Signatures des membres du conseil des maîtres :